

DÉLÉGATION TERRITORIALE DE LA VENDÉE
Sécurité sanitaire des personnes et de l'environnement

Dossier suivi par : David CHAIGNEAU
Tél. : 02.51.47.11.43
Mél. : ars-dt85-sspe@ars.sante.fr

Monsieur le Directeur Départementale des
Territoires et de la Mer
SERN
19 rue Montesquieu
BP 60827
85021 LA ROCHE SUR YON cedex

Ref : 18AEurba06

La Roche Sur Yon, le

03 AVR. 2018

Par courrier du 27 février 2018, vous m'avez transmis pour avis un dossier de demande d'autorisation environnementale, concernant l'urbanisation du secteur du Plessis et de la Garlière sur la commune de VENANSAULT.

Mon service a déjà émis un avis sur ce dossier au titre de l'évaluation environnementale auprès de la DREAL, le 2 mars.

Au vu de votre nouvelle consultation, je vous informe que je n'ai pas, à nouveau, d'observations particulières à formuler sur ce dossier.

P/ Le délégué territorial et par délégation,
Le responsable du département sécurité sanitaire
des personnes et de l'environnement,



Jean-Marc DI GUARDIA

